
Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner [ici](#).



Magazine *Point CommUNE* !

Le dernier numéro vient de sortir. Le dossier principal porte sur « Communes et vignes ».

Lecture en ligne sur ucv.ch/pointcommune

Répartition des personnes migrantes sur sol vaudois

L'UCV participe activement au groupe de travail (GT) inter-institutionnel pour une gestion et une répartition plus équilibrées des migrants sur sol vaudois. Le GT a présenté début février ses premières avancées.

Communiqué de presse du 5 février 2024 du canton de Vaud et de l'EVAM :

En concertation avec les communes, le Canton de Vaud déploie ses premières mesures qui visent une répartition plus équilibrée des personnes migrantes sur sol vaudois

Le DEIEP, l'EVAM et les deux associations de communes du Canton de Vaud unissent leurs efforts pour répondre à l'augmentation significative du nombre de personnes migrantes, une situation accentuée par le conflit ukrainien. Un groupe de travail (GT) inter-institutionnel a été constitué spécifiquement pour aborder ces défis. Il présente désormais ses premières avancées vers une gestion et une répartition plus équilibrées des migrants, marquant une étape importante dans l'approche collective des enjeux migratoires.

Depuis février 2022, l'EVAM a enregistré une augmentation substantielle du nombre de ses bénéficiaires, passant de 5'430 à 12'662 personnes à la fin janvier 2024. Cette croissance a conduit à l'ouverture de plus de 30 nouvelles structures d'hébergement collectif. En réponse à cette urgence, et dans un souci d'optimisation des ressources, des régions dotées d'infrastructures inoccupées et proposant des loyers modérés ont été privilégiées, tels que d'anciens hôpitaux sur la Riviera, de colonies de vacances, ainsi que d'hôtels et d'appartements dans le nord et l'est du Canton de Vaud. Bien que pragmatique, cette démarche a induit une charge importante portée principalement par une dizaine de communes du Canton, à l'image de Bex ou de Sainte-Croix.

Face à ces défis, la Conseillère d'Etat Isabelle Moret a initié la constitution d'un groupe de travail visant à établir un nouveau standard dans la gestion de cette situation. Ce GT réunit les représentants des deux associations de communes vaudoises, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), ainsi que ceux de l'EVAM, du Service de la population (SPOP) et du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). S'y ajoutent les contributions de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) et d'autres acteurs clés.

Ensemble, ils se sont attachés à élaborer des solutions adaptées aux besoins spécifiques du Canton et des communes tout en se concentrant sur plusieurs objectifs clés :

- Améliorer la répartition des bénéficiaires de l'EVAM entre les différentes régions et communes en vue d'une approche plus équilibrée, grâce notamment à l'utilisation de données statistiques ainsi qu'une cartographie dédiée
- Renforcer l'accompagnement et la collaboration entre les différents acteurs lors de l'ouverture de nouveaux sites d'accueil par la mise en place d'un processus défini
- Simplifier et optimiser la transmission d'information aux communes en vue de faciliter leurs démarches
- Travailler sur l'accueil des enfants et leur intégration dans les structures scolaires

La première phase de ce travail a permis d'aboutir à une série d'adaptations, notamment pour ce qui a trait aux ouvertures de nouveaux lieux de vie par l'EVAM dans les communes. **Une page dédiée résume ces évolutions : evam.ch/communes**. Cette initiative est complétée par le renforcement de la présence des coordinateurs régionaux dans les communes, pour un soutien local permanent et efficace.

« Il est primordial que la prise en charge, l'accompagnement et l'assistance des personnes migrantes attribuées au Canton de Vaud se réalise dans le respect des besoins des communes. Ce n'est qu'en travaillant de concert, dans un esprit de compréhension mutuelle, que nous parviendrons à un équilibre harmonieux entre les impératifs de l'accueil migratoire et les attentes des communautés locales », déclare la Conseillère d'État Isabelle Moret.

Parallèlement, le GT poursuit ses efforts en capitalisant sur la synergie existante. Des réflexions se poursuivent pour renforcer le soutien aux communes, en se concentrant particulièrement sur les défis d'intégration et de scolarisation.

ACTUALITES

Rendez-vous romand de la mobilité

L'UCV invite ses communes membres à participer au Rendez-vous romand de la mobilité qui se tiendra le mardi 19 mars de 14h à 18h à Beaulieu. Les communes membres de l'UCV bénéficient d'un tarif préférentiel (65 chf au lieu de 95 chf) pour assister à ce forum organisé par le journal Le Temps.

Celui-ci traitera des nombreuses facettes de la mobilité, qu'elles soient politiques, géographiques, économiques, sociétales ou culturelles, un sujet qui touche particulièrement les communes.

Le thème de cette année est « Les oubliés de la mobilité » et propose de s'intéresser aux réflexions suivantes : Les Romands sont-ils objectivement en retard par rapport aux Alémaniques sur les questions de mobilité ? Comment s'assurer que les développements économiques et démographiques de ces prochaines décennies ne seront pas freinés par une mobilité défaillante ? Comment mieux gérer l'accueil des travailleurs frontaliers ? Comment rendre les déplacements plus accessibles pour chacun d'entre nous ? L'entrée en vigueur en ce début d'année de la LHand permettra-t-elle aux personnes en situation de handicap de prendre plus sereinement les transports publics ?

Interviendront à cette occasion : Albert Rösti, Conseiller fédéral, David Fattebert, Directeur régional des CFF pour la Suisse Romande, Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, Brenda Tuosto, Conseillère nationale, Alain Huber, Directeur de Pro Senectute Suisse mais aussi Mathieu Fleury, CEO de Lémanis.

Plus d'informations et inscriptions sur <https://events.letemps.ch/rrdm-2024>. Pour bénéficier de la réduction accordée aux communes membres de l'UCV, sélectionnez le « Tarif standard » puis indiquez le code de réduction suivant : RRDM-UCV-2024

Un email de confirmation vous parviendra une fois l'inscription validée. Le secrétariat de l'UCV se réjouit de vous retrouver à cette occasion !



EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

LAPRAMS

Le 21 novembre dernier, Chantal Weidmann Yenny, Députée et Présidente de l'UCV, est intervenue lors du débat sur la modification de la Loi du 24 janvier 2006 d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (LAPRAMS).

Elle a souligné que même si l'objectif fixé aux communes - de construire des logements d'utilité publique (LUP) supplémentaires sur leur territoire - est louable, les contraintes légales, notamment le fait qu'il ne peut y avoir de logement d'utilité publique (LUP) en zone d'utilité publique (ZUP), sont un frein pour les communes qui veulent développer ce type de logement.

[Lire la transcription du débat](#)



FORMATIONS

Prochaines formations

- [Péréquations financières - 21 mars à Jongny](#)
- [Contrôle interne - 3 mai à Jongny](#)
- [Programme énergétique et climatique dans les communes - 17 mai à Jongny](#)

Voir le programme de toutes les formations sur ucv.ch/formations.

Manuel d'introduction à la gestion financière communale

Cet ouvrage, spécialement conçu pour les élu·es, cadres et employé·es des communes, apporte les éléments essentiels à la compréhension des aspects techniques et pratiques de la gestion financière communale.

A commander sur ucv.ch/manuel.